

# LA BIODIVERSITE : UNE GRANDE CAUSE NATIONALE ?

## PROFIL DES ETUDIANTS

Le projet est ouvert à un groupe de 3 à 5 étudiants, préférablement issus de formations différentes, afin d'appréhender les différents enjeux du projet (écologique, juridique, économique et social)

## INSTITUTION PARTENAIRE

### ARP Astrance

9 avenue Percier, 75008 Paris

<http://www.arp-astrance.com/>

## PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Tolga Coskun, Chef d'activité, responsable du département Gondwana au sein d'ARP-Astrance

Mathilde HUET, Chargée d'études en biodiversité au sein du département Gondwana de ARP-Astrance

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

L'équipe travaillera avec Gondwana, le nouveau département biodiversité de l'entreprise ARP-Astrance. Gondwana (anciennement Gondwana Biodiversité Development, société de conseil en biodiversité) et ARP-Astrance se sont rapprochés en 2016 pour allier leurs compétences et répondre aux enjeux actuels de la biodiversité.

ARP Astrance accompagne ses clients de l'immobilier à mieux prendre en compte la biodiversité dans leur projet.

## CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Depuis quelques dizaines d'années, on assiste à une érosion importante de la biodiversité. Cette dégradation génère des coûts socio-économiques conséquents et menace le bien-être de l'homme. Malgré ce constat alarmant, la biodiversité ne bénéficie pas d'un éclairage médiatique aussi important que celui du réchauffement climatique, des questions énergétiques, ou des traitements des déchets. Cette faible visibilité montre que le vivant reste pour les gouvernements ou les acteurs publics et privés, une préoccupation secondaire alors que son appauvrissement est aussi inquiétant que le dérèglement climatique. En France, et

ce jusqu'à très récemment, les démarches de sensibilisation et d'alertes au sujet de la biodiversité étaient principalement portées par des initiatives privées telles que des ONG ou des associations.

Avec la nouvelle loi pour la reconquête de la biodiversité adoptée par le Parlement en 2016, le gouvernement français montre son souhait de renforcer les politiques publiques en faveur de la biodiversité. La loi biodiversité, dont l'un des mandats est de sensibiliser et de communiquer sur la biodiversité grâce notamment à la création de l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité), aura-t-elle les moyens de répondre à ces objectifs ?

Quelles actions complémentaires (sociétales, politiques, citoyennes, etc.) permettraient de sensibiliser l'ensemble des acteurs (privés/publics, citoyens, etc.) sur ce sujet ? Comment les impliquer dans des actions de préservation de la biodiversité de la même façon qu'ils sont impliqués dans le tri sélectif des déchets ? Qu'en est-il de nos homologues européens sur leurs implications en faveur de la biodiversité ?

Il s'agira d'approfondir le travail qui a été réalisé par le projet collectif 2017/2018 sur ce sujet. Les étudiants devront ainsi réaliser une étude poussée visant à analyser la place du sujet de la biodiversité dans la société afin d'identifier des leviers d'actions et des solutions innovantes pour en faire une cause nationale. Une étude de contexte sera en premier lieu réalisée afin de comprendre comment le sujet de la biodiversité est traité dans la société (politiques publiques, communication dans les médias, etc.) et de prendre connaissance des démarches actuelles mises en œuvre pour sensibiliser à la biodiversité. Cette partie de l'étude s'appuiera sur une analyse de la littérature mais également sur des entretiens d'acteurs du domaine qui sembleront pertinents (scientifiques, associations, représentants de l'état, médias, etc.).

Dans un deuxième temps et au moyen de questionnaires, il conviendra d'étudier la perception de la biodiversité au regard de différents focus groupes : citoyens, employés d'entreprises impliquées en faveur de la biodiversité, personnes âgées, etc. Cette partie permettra d'identifier un plan d'actions adapté à ces perceptions afin de favoriser une culture de la biodiversité et des actions pour sa préservation (initiatives citoyennes, solutions innovantes, etc.).

Enfin, si le temps le permet, l'étude devra faire une analyse comparative entre différents pays européens exemplaires sur la thématique de la biodiversité afin de discerner des actions qui pourraient être mises en œuvre en France.

## RESULTAT ET PRODUITS ATTENDUS

- Un rapport (maximum 50 pages), comprenant un cadre contextuel, une analyse et des propositions d'actions ;
- Une note de synthèse (5 à 10 pages) ;
- Une présentation sous forme de slides (type powerpoint) pour la restitution finale qui aura lieu devant des experts.

## MÉTHODOLOGIE

Une réunion initiale de cadrage du projet et une réunion mensuelle physique avec le groupe d'étudiants seront organisées. Les autres contacts se feront par mail ou par téléphone.

### CALENDRIER

De Septembre 2018 à mi-mars 2019 :

- travaux de recherche bibliographiques,
- organisation et conduite des entretiens avec des experts impliqués sur le sujet en suivant une grille d'entretiens préalablement mise au point ;

De mi-mars à fin avril 2019 :

- Rédaction du rapport final et de la note de synthèse
- Restitution

### LOGISTIQUE

Gondwana pourra mettre à disposition des étudiants les documents, informations, contacts qui leurs seront nécessaires.

Des réunions de suivi pourront avoir lieu dans les locaux de ARP Astrance.

Les élèves pourront également avoir accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléphone.